



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 29 Novembre 2012, au 349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents : Monsieur, Pierre Poirier
Madame, Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Monsieur, André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré
Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs
Monsieur Jacques Brisebois, directeur-général St-Faustin-Lac-Carré

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

2. **R.158-11-2012** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire 19 Septembre 2012
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2013
6. Dépôts de la liste des virements budgétaires et adoption des virements et affectations budgétaires
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée.

3. **R.159-11-2012** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2012**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 Septembre 2012, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 Septembre 2012, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.

R.160-11-2012

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 20 Septembre 2012 au 29 Novembre 2012 totalise \$ 1 742 137.36 et se détaille comme suit :

Chèques (au 29 Novembre 2012)	\$ 55 750.92
Paiements directs (au 31 Octobre 2012)	\$ 1 642 713.33
Salaires et remises gouvernementales (au 31 Octobre 2012)	\$ 43 673.11

Total : \$ 1 742 137.36

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 149 à # 175 pour un montant de \$ 55 750.92, les paiements directs pour un montant de \$ 1 642 713.33 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 43 673.11 pour un total de \$ 1 742 137.36.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

5.

R.161-11-2012

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013 en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

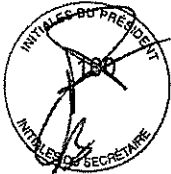
Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2013, lesquelles se tiendront à l'hôtel de ville de chacune des municipalités membres, comme suit :

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| • 30 Janvier 2013 | • 19 h Lac-Supérieur |
| • 27 Mars 2013 | • 19 h St-Faustin-Lac-Carré |
| • 29 Mai 2013 | • 19 h Val-des-Lacs |
| • 24 Juillet 2013 | • 19 h Lac-Supérieur |
| • 18 Septembre 2013 | • 19 h St-Faustin-Lac-Carré |
| • 28 Novembre 2013 | • 19 h Val-des-Lacs |

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

6.
R.162-11-2012
**DÉPÔTS DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET ADOPTION DES
VIREMENTS ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des virements de poste budgétaire.

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil;

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'AUTORISER les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparé et déposer par le secrétaire-trésorier.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

7.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

8.
R.163-11-2012
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Berthe Bélanger de lever la présente séance ordinaire à 17 h 08.

Pierre Poirier (Président)

Gilles Bélanger (Secr.-Très.)